



HAL
open science

Master Urbanisme et aménagement

Rapport Hcéres

► **To cite this version:**

Rapport d'évaluation d'un master. Master Urbanisme et aménagement. 2011, Université Rennes 2.
hceres-02041846

HAL Id: hceres-02041846

<https://hal-hceres.archives-ouvertes.fr/hceres-02041846>

Submitted on 20 Feb 2019

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Evaluation des diplômes Masters – Vague B

ACADEMIE : RENNES

Etablissement : Université Rennes 2

Demande n° S3MA120000155

Domaine : Sciences humaines et sociales

Mention : Urbanisme et aménagement

Présentation de la mention

La mention agglomère deux mentions distinctes qui comprenaient cinq spécialités dont deux doubles. Ce remodelage du master, suggéré par l'AERES qui aboutit à trois spécialités, se fait dans le cadre de la création de l'Institut d'urbanisme de Rennes regroupant les formations en Urbanisme et en aménagement de l'Université Rennes 2 et fédère les initiatives des partenaires universitaires (ENSAB, Université Rennes 1 et IEP de Rennes) et professionnels (Réseau des PEL, sociétés d'économie mixte). Les objectifs de ce master sont de former des professionnels de l'aménagement urbain et de l'urbanisme.

Indicateurs

Effectifs constatés	137/140
Effectifs attendus (M1 + M2)	150
Taux de réussite	90
Résultat de l'évaluation des enseignements par les étudiants (taux de réponses)	
Résultat de l'analyse à 2 ans du devenir des étudiants diplômés ou non (taux de réponses)	
Résultat de l'analyse à 2 ans de la formation par les sortants (taux de réponses)	

Bilan de l'évaluation

- Appréciation globale :

Il est difficile d'évaluer une nouvelle mention issue de deux existantes regroupées, le bilan n'existant que pour les deux mentions amenées à disparaître. Il est cependant permis de penser que la lisibilité de l'offre de master professionnel en aménagement de l'espace et urbanisme devrait en être clarifiée. Mais la restructuration semble inachevée : dans le projet présenté, on constate un manque d'articulation entre les spécialités (la mutualisation des enseignements d'une spécialité se faisant avec une spécialité d'une autre mention relevant d'une autre discipline), d'autant plus que l'une d'entre elles n'offre pas de M1.

- Points forts :

- Le savoir-faire des deux mentions sortantes, en particulier en matière de professionnalisation en direction des collectivités territoriales.
- Une bonne équipe d'encadrement.
- Un bon ancrage régional.



- Points faibles :
 - Pas d'effort pour définir des objectifs communs à la nouvelle formation.
 - Peu d'adossement à la recherche.
 - Dossier mal constitué.

Notation)

- Note de la mention (A+, A, B ou C) : B

Recommandations pour l'établissement)

Il conviendrait de faire l'effort de construire et/ou de mettre en évidence la cohérence de la nouvelle formation (probablement en allant plus loin que l'organisation prévue d'un cycle de conférences et de visites communs proposés aux étudiants des trois masters) de rendre plus lisible le nouveau dispositif, de tirer la conséquence de la relative proximité entre les spécialités ACT et AUDIT (les différencier davantage ou les réunir ?) et de présenter un dossier moins confus.

Appréciation par spécialité

Aménagement et collectivités territoriales (ACT)

- Présentation de la spécialité :

La spécialité cherche à équilibrer une formation en aménagement/urbanisme avec droit, économie et sociologie, avec l'objectif de former des professionnels de l'aménagement qui conçoivent et pilotent des projets dans et pour les collectivités territoriales.

- Indicateurs :

Effectifs constatés (M1 + M2)	56
Effectifs attendus	50
Taux de réussite	92
Résultat de l'évaluation des enseignements par les étudiants (taux de réponses)	
Résultat de l'analyse à 2 ans du devenir des étudiants diplômés ou non (taux de réponses)	
Résultat de l'analyse à 2 ans de la formation par les sortants (taux de réponses)	

- Appréciation :

Issue d'une longue expérience (DESS créé en 1992), cette spécialité destinée aux étudiants en AES et en géographie a fait ses preuves ; elle délivre une vingtaine de diplômes par an.

- Points forts :

- Accent mis sur l'acquisition des méthodes.
- Bonne implantation régionale et bon adossement au milieu professionnel concerné.
- Un réseau important d'anciens diplômés.

- Points faibles :

- Manque de synthèse.
- Pilotage peu clair.

Notation

- Note de la spécialité (A+, A, B ou C) : A

Recommandations pour l'établissement

La spécialité gagnerait à améliorer la présentation des objectifs et du pilotage.



Aménagement, urbanisme, diagnostic et intervention sur les territoires (AUDIT)

- Présentation de la spécialité :

La spécialité est destinée à former des professionnels de l'urbanisme et de l'aménagement urbain (animation et conduite de projets, élaboration de politiques de l'habitat, production et suivi de documents d'urbanisme, conduite d'études, assistance à maîtrise d'ouvrage, etc.). Elle peut aussi ouvrir à la préparation à des concours de la fonction territoriale.

- Indicateurs :

Effectifs constatés (M1 + M2)	66
Effectifs attendus	60
Taux de réussite	84
Résultat de l'évaluation des enseignements par les étudiants (taux de réponses)	
Résultat de l'analyse à 2 ans du devenir des étudiants diplômés ou non (taux de réponses)	
Résultat de l'analyse à 2 ans de la formation par les sortants (taux de réponses)	

- Points forts :

- La spécialité répond bien à une demande sociale, en particulier dans une région à fort dynamisme démographique et urbain ; débouche sur des emplois.
- Bonne implantation régionale et attractivité satisfaisante au-delà de la région.
- Organisation satisfaisante des enseignements ; deux cours dispensés en anglais.

- Points faibles :

- Cette spécialité se démarque assez peu de la spécialité ACT, si ce n'est par un plus fort accent porté sur les questions urbaines.
- L'autoévaluation mentionne des lacunes dans les cours techniques.

Notation

- Note de la spécialité (A+, A, B ou C) : A

Recommandations pour l'établissement

On ne peut qu'encourager la création envisagée d'une association des anciens élèves de cette formation. Il faudrait poursuivre le mouvement d'ouverture vers la recherche.

Maîtrise d'ouvrage urbaine et immobilière (MOUI)

- Présentation de la spécialité :

La formation prépare à l'assistance aux maîtres d'ouvrages publics et/ou privés montant des opérations complexes dans les champs de l'aménagement, de l'urbanisme et de l'immobilier.



● Indicateurs :

Effectifs constatés (M2)	15/18
Effectifs attendus	27
Taux de réussite	90
Résultat de l'évaluation des enseignements par les étudiants (taux de réponses)	
Résultat de l'analyse à 2 ans du devenir des étudiants diplômés ou non (taux de réponses)	
Résultat de l'analyse à 2 ans de la formation par les sortants (taux de réponses)	

● Appréciation :

La formation est bien établie, issue de l'expérience d'un DESS depuis 13 ans, complétée en 2004 par la dimension immobilière.

● Points forts :

- Forte professionnalisation de la formation.
- La plupart des diplômés obtiennent un emploi.
- La spécialité bénéficie de l'appui de la ville de Rennes, du département d'Ille-et-Vilaine, de la Région, ainsi que d'une collaboration bien établie avec l'Ecole d'architecture de Bretagne.

● Points faibles :

- Absence d'intégration véritable au sein du nouveau master, alors même qu'à juste titre l'une des spécificités de la formation est la revendication d'une « approche globale et interdisciplinaire ».
- Adossement insuffisant à la recherche d'une spécialité par ailleurs dirigée par un PAST (sociologue professionnel), sans CV avec listes des publications sur le site de l'université (LARES).

Notation)

- Note de la spécialité (A+, A, B ou C) : A

Recommandations pour l'établissement)

De récentes demandes d'inscription en thèse ainsi que la nomination prochaine d'un nouvel enseignant-chercheur en sociologie urbaine devraient assurer le lien nécessaire avec la recherche, actuellement négligé.